ORDONNANCE

Nous, **Philippe PASSAULT**, Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux,
Assisté d'Emilie ZAKY Greffier assermenté,

Vu le rapport du Juge-Commissaire,
Vu les articles L621-7, L621-9, R621-17 et R631-16 du code de commerce,

Par jugement en date du 10 Décembre 2025, le Tribunal de Commerce de Bordeaux a prononcé l'ouverture de la procédure de Redressement Judiciaire de société B2 MARINE SAS, identifiée sous le n° 335 184 461 RCS BORDEAUX (1986 B 476), dont le siège social est situé Parc d'Activités des Augustins, 33360 LATRESNE, exerçant une activité de construction, réparation, gardiennage, entretien bateau de plaisance, réalisation de tous éléments polyester, négoce de remorques, et tout ce qui se rapporte au nautisme, nommé la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire et Monsieur Christophe LATASTE, Juge-Commissaire,

Dans son rapport en date du 25 Février 2026, Monsieur Christophe LATASTE, Juge-Commissaire sollicite son remplacement,

Monsieur le Juge Commissaire, expose que la société est domiciliée à LATRESNE et en raison de ses relations personnelles avec plusieurs membres de la Mairie de LATRESNE, il sollicite son remplacement,

Pour une bonne administration de la justice, il apparaît donc opportun de désigner Monsieur Philippe GERARD, Juge-Commissaire, en remplacement de Monsieur Christophe LATASTE

Nous nommerons donc Philippe GERARD, Juge-Commissaire dans le cadre du redressement judiciaire, de la société B2 MARINE SAS, en remplacement de Monsieur Christophe LATASTE,

Les dépens seront employés en frais privilégiés de procédure.

PAR CES MOTIFS

NOMMONS Philippe GERARD, Juge-Commissaire dans le cadre du redressement judiciaire, de la société B2 MARINE SAS, en remplacement de Monsieur Christophe LATASTE,

ORDONNONS les dépens en frais privilégiés de procédure,

Fait et Ordonné en Notre Cabinet au Tribunal de Commerce de Bordeaux, Palais de la Bourse, le **VINGT TROIS MARS DEUX MILLE VINGT SIX.**

26.2588

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

RAPPORT ART. R.662-12 CODE DU COMMERCE DU JUGE COMMISSAIRE, CH. LATASTE, DU 25 FEVRIER 2026.

Objet : DEMANDE de REMPLACEMENT

Greffe N° 2025J1763 *CHAMBRE N°4*

Raison sociale : **B2 MARINE** Enseigne : Adresse : parc d'activités – 33360 LATRESNE	
RJ du 10/12/2025 sur résolution plan de sauvegarde Fin 1ère PO : 10/06/2026	Dirigeant : Bernard BADETS
	Forme juridique : SAS au capital de : 150 000 €
Mandataire judiciaire : **SCP Silvestri-Baujet**	Date de création : 18/03/1986
Nbre de salariés à l'ouverture : 7	Activité : Construction nautique

Prenant en compte mes relations personnelles avec plusieurs membres de la Mairie de Latresne, je sollicite mon remplacement dans tous les dossiers concernant les entreprises dont le siège est à Latresne.
Il ne me parait pas utile de remplacer le MJ.